

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 07.08.2026

Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023321

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Améliorations énergétiques extérieures et intérieures, photovoltaïques intégrés en toiture et pose d'un vitrage de toiture, Ayent

Titre du projet de construction

Améliorations énergétiques extérieures et intérieures, photovoltaïques intégrés en toiture et pose d'un vitrage de toiture

Numéro pour consultation eConstruction

557b8513

Requérant(e)

Atelier d'architecture Serge Aymon Sàrl

Auteur(e) de plans

Serge Aymon

Parcelle

Parcelle 14359, No Folio 22, Lieu-dit Breide

Coordonnées

2'597'678 1'124'592

Propriétaire

Georgine Ludivine Marie Délétroz

Propriétaire

Stéphane Délétroz

Propriétaire

Josette Theytaz

Propriétaire

Annette Délétroz Lorétan

Propriétaire

Nicolas Claude Lorétan

Propriétaire

Lisette Défago

Propriétaire

Patrick Délétroz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone agricole 1

Dérogation(s)

24 ss LAT

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions

Rue des Creusets 5

1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026